

Berne, le 23 septembre 2011

Communiqué

Trois succès du PLR pour l'emploi et les consommateurs

L'activité des entreprises sera moins perturbée par les charges administratives

Le Département fédéral de l'intérieur a annoncé aujourd'hui qu'il va prendre des mesures pour diminuer les charges administratives des entreprises suisses. En cette période de franc fort, cette décision du conseiller fédéral Didier Burkhalter soulagera les entreprises qui pourront se concentrer sur leurs activités et ainsi renforcer leur compétitivité. Cette démarche répond à une motion lancée par le groupe parlementaire LR (10.3947). Pour le PLR, ce n'est qu'une étape dans la simplification de la vie des entreprises. Il faut encore simplifier la TVA en introduisant un taux unique de 5,5%, relever les seuils pour les entreprises soumises au contrôle ordinaire ainsi que développer la cyberadministration. Grâce à son initiative « Stop à la bureaucratie », le PLR veut également supprimer les entraves croissantes qui musèlent les initiatives personnelles et l'esprit d'entreprise en Suisse.

Par ailleurs, grâce au conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann, de nouvelles mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes sont mises en consultation. Ces mesures permettront de lutter contre les faux indépendants et optimiser l'application des conventions collectives de travail. La libre circulation constitue la voie du succès de la Suisse, il est donc important de trouver des solutions aux problèmes observés dans les cantons. Le PLR défend ces propositions depuis décembre 2009 déjà.

Enfin, le Département fédéral de l'économie a été chargé de faire interdire par la voie légale les accords horizontaux ou verticaux sur les prix en lançant une consultation. De telles mesures auraient des effets positifs importants sur le pouvoir d'achat des citoyens.

Les conseillers fédéraux libéraux-radicaux et le PLR s'engagent pour une économie efficace dans le contexte du franc fort afin de défendre l'emploi et le pouvoir d'achat des citoyens – **par amour de la Suisse.**

Contacts:

¹ Isabelle Moret, conseillère nationale, 079 332 08 23

² Markus Hutter, conseiller national, 079 430 24 76

³ Noé Blancpain, chef de la communication, 078 748 61 63

Philippe Miauton, porte-parole, 079 277 68 41